Stimuler l'économie locale en développant les circuits courts

Katlyn Van Overmeire, Conseiller

Focus sur des projets menés par les agences de développement local

Depuis quelques années, la problématique des circuits courts est à l'avant de la scène médiatique. En cherchant à diminuer le nombre d'intermédiaires entre producteurs et consommateurs, ce mode de production et de commercialisation favorise les partenariats locaux et stimule l'économie locale. Les agences de développement local (ADL) contribuent, par les actions qu'elles mènent, à ce mouvement et leur intérêt pour cette problématique va grandissant.

LE CONCEPT DE « CIRCUIT COURT »

Depuis plusieurs années maintenant, l'attrait des consommateurs pour des produits alimentaires de qualité et respectueux de l'environnement ne cesse de croître. Les fruits et légumes de proximité et de saison et autres produits du terroir ont le vent en poupe. C'est aussi dans une logique de mieux connaître d'où viennent les aliments que l'on consomme et de soutenir ceux qui les produisent que sont nées différentes initiatives telles que les groupements d'achats communs (GAC) ou la vente de paniers de légumes issus de l'agriculture biologique, initiatives emblématiques des « circuits courts ».

Le portail de l'agriculture[1] wallonne de l'administration régionale définit le circuit court comme *« un mode de commercialisation de produits agricoles et horticoles, qu'ils soient bruts ou transformés, dans lequel au maximum un intermédiaire intervient entre le producteur et le consommateur »*.Le producteur vend donc en circuit court lorsqu'il vend directement ses produits à la ferme, sur les marchés, à un groupement d'achat commun (GAC), par l'intermédiaire d'un système de dépôts de paniers, par le biais d'une coopérative agricole, mais aussi dans les magasins de proximité, les restaurants ou encore les collectivités (hôpitaux, maisons de soins et de repos, écoles, cantines d'entreprises...).

Mais la notion de circuit court ne s'arrête pas au domaine agricole et peut être étendue à d'autres secteurs économiques,

[1] http://agriculture.wallonie.be/apps/spip_wolwin/article.php3?id_article=355

le principe général qui la sous-tend étant de réduire le nombre d'intermédiaires et la distance qui sépare le producteur du consommateur. Outre les bénéfices environnementaux que l'on peut en retirer, le recours aux circuits courts est également un levier puissant en termes de développement de l'économie locale.

Comme l'explique très justement le clip vidéo[2] mis en ligne par l'Agence de stimulation économique (ASE), qui dispose d'un centre de référence en la matière (voir ci-dessous), l'objectif des circuits courts est le suivant : utiliser les ressources locales (matières premières, main-d'œuvre et savoir-faire présents sur le territoire) afin de maintenir et de créer des emplois locaux dans tous les secteurs de l'activité (agroalimentaire, artisanat, horeca, construction...). De plus en plus de citoyens, de collectivités, de professionnels, de pouvoirs publics, sont en effet demandeurs de produits locaux, que ce soit par conviction ou par intérêt économique (par exemple, la mise en avant d'utilisation de produits locaux permet d'attirer certains clients). L'ASE pointe également un autre aspect positif des circuits courts auquel on pense moins directement : la proximité entre les acteurs du circuit court et le nombre réduit de ceux-ci facilitent la mise en place de partenariats locaux, ce qui favorise les échanges d'idées, notamment pour l'amélioration des produits, et incite à l'innovation. De telles collaborations peuvent également permettre d'améliorer la rentabilité (ex. : atelier partagé).

Rien d'étonnant dès lors que les agences de développement local (ADL) s'intéressent de près au développement des circuits courts depuis de nombreuses années. Pour rappel, la mission de ces agences est d'initier, par la mise sur pied d'un partenariat alliant secteurs public, privé et associatif, des projets porteurs en matière de création d'activités économiques et d'emplois durables tout en se basant sur les potentialités de leur territoire d'action (généralement le territoire communal, voire celui de plusieurs communes limitrophes s'il s'agit d'une ADL pluricommunale).

LES ACTIONS ENTREPRISES PAR LES ADL

Lors d'un précédent article[3], nous avions déjà eu l'occasion de présenter les actions mises en place par certaines ADL pour favoriser la commercialisation des produits locaux.

Ainsi, l'ADL de Marche-en-Famenne avait contribué à la mise en place d'un marché du terroir.

L'ADL de Durbuy avait mis sur pied en 2010 un groupement d'achat commun. Par la suite, elle avait favorisé les échanges entre producteurs et restaurateurs locaux. Son défi actuel est d'organiser une distribution professionnelle vers les restaurateurs par le biais d'une plate-forme en ligne grâce à laquelle les restaurateurs pourront passer commande auprès des producteurs.

Après avoir mis en place un groupe de travail rassemblant une dizaine de producteurs locaux, ce qui avait permis de commercialiser leurs produits dans un magasin de proximité et de proposer de manière plus ponctuelle un panier gourmand reprenant une sélection de ces produits, l'ADL de Héron travaillait conjointement avec les ADL de Braives et Wanze pour promouvoir leurs producteurs locaux. Outre ces activités de promotion qui se poursuivent depuis lors, l'ADL de Héron a mis sur pied au printemps 2013 un marché hebdomadaire à Couthuin qui permet d'accueillir, en fonction de leur production saisonnière, les producteurs locaux. En parallèle, l'ADL relève actuellement les différentes possibilités de distribution et en évalue la pertinence en fonction de la situation propre à chaque producteur. Un des résultats à retenir est sans nul doute la commercialisation des pommes de terre « Annabelle » de la ferme de l'Espinette au Cora de Rocourt et au Carrefour Planet d'Ans via Promogest. De plus, l'ADL de Héron a soutenu le projet d'une jeune maraîchère lors du lancement de son projet de distribution de paniers de fruits et légumes cultivés à Couthuin. En avril dernier, on comptait plus de quarante familles qui avaient adhéré au projet et qui bénéficiaient de ces paniers.

Les projets relatifs aux circuits courts continuent à se multiplier dans le chef de nombreuses ADL. La plupart d'entre elles ayant sollicité leur renouvellement d'agrément il y a quelques mois, elles furent amenées à formaliser les actions qu'elles envisagent, notamment en matière de circuits courts, dans les années à venir.
L'occasion pour nous d'épingler quelques-uns de ces nouveaux projets et de mettre en lumière trois autres ADL particulièrement actives dans ce domaine.

> « Chercher à diminuer le nombre d'intermédiaires entre producteurs et consommateurs pour stimuler l'économie locale »

ADL DE COMBLAIN-AU-PONT

Commençons notre tour d'horizon par le projet de création d'une coopérative de production agroécologique qui est en train de voir le jour en Ourthe-Amblève, autour de Comblain-au-Pont.

Initialement, ce projet est né d'une rencontre entre l'ADL de Comblain-au-Pont et un porteur de projet désirant acquérir le site de la ferme de Halleux (40 hectares labellisés bio à Comblain-au-Pont). Ce dernier, désormais agriculteur et exploitant à titre complémentaire, souhaitait préserver le site et trouver des sources de financement et de valorisation de son bien. L'ADL y vit quant à elle une opportunité de développer une activité

[2] La vidéo peut être visionnée à cette adresse : http://as-e.be/article/les-circuits-courts-en-wallonie-ca-bouge
[3] Katlyn Van Overmeire, *Entreprises, commerces, emploi, économie sociale, tourisme, agriculture... autant de domaines où des agences de développement local s'illustrent par leurs bonnes pratiques*, Mouv. comm., n° 876, 3.2013, pp. 38-42.

agricole durable, créatrice d'emploi local et s'inscrivant dans une logique de circuit court. Elle prit dès lors l'initiative de contacter son réseau de partenaires pour développer un projet qui, initialement, visait à y créer une ferme-pilote en agroécologie.

Un premier rapprochement est né avec le Groupe d'action locale (GAL) du Pays des Condruses, déjà très actif dans le secteur puisqu'il est porteur du projet Point Vert, qui facilite l'accès à la terre (mise à disposition de parcelles pré-équipées), et cofondateur de la coopérative Point Ferme, qui se charge de la commercialisation de produits locaux.

L'ADL a ensuite sollicité l'aide de l'asbl Groupement régional économique Ourthe-Amblève (GREOA) et un groupe de travail s'est peu à peu structuré autour de ces trois partenaires.

Rapidement, l'enjeu foncier et la nécessité pour le nouveau propriétaire de la Ferme du Halleux d'amortir son achat en proposant la location de ses terres à un prix trop élevé par rapport à celui d'un bail à ferme, ont imposé à l'ADL et à ses partenaires de repenser le projet non plus comme un projet-pilote à la Ferme du Halleux, mais comme un projet de développement local au service des petits producteurs de la région. Partant du double constat qu'il manque de « producteurs locaux » durables et que les candidats qui démarrent une petite activité de polyculture et d'élevage en agroécologie éprouvent souvent des difficultés à se lancer seul et à rendre viable leur activité, l'idée est née de créer un producteur « compagnon » idéal, sous forme d'une coopérative à finalité sociale, qui pourrait aider et accompagner ces « petits producteurs » à se lancer et à travailler en lien les uns avec les autres, à mutualiser des investissements et à produire de manière complémentaire, afin de pouvoir écouler des produits de qualité en circuit court, voire à développer une approche circulaire commune.

Le projet bénéficie depuis septembre 2013 de l'accompagnement de l'agence-conseil en économie sociale AGES à Liège, en tant que projet-pilote de la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise (voir ci-dessous). Provisoirement intitulée « AGROECOOP », cette coopérative devrait être rebaptisée « Les Compagnons de la terre ». Un financement citoyen de cette dernière est envisagé, par le biais du *crowdfunding*.

En vue d'affiner ce projet de coopérative, depuis début avril, le GREOA mène avec ses deux partenaires et, grâce à un soutien financier régional, une recherche-action visant à concevoir et à expérimenter plusieurs modes de production sur plusieurs sites-pilotes potentiels dont celui de la Ferme du Halleux. Un subside à l'emploi a également été obtenu afin que le GREOA puisse recruter et former un premier candidat producteur agroécologique dans le cadre d'un Programme de transition professionnelle. En complément à ce projet de coopérative, l'ADL a également obtenu un subside afin d'aider un maraîcher à lancer son activité de production en ayant partiellement recours à la traction animale. Cette aide spécifique viendra en complément du compagnonnage fourni via la future coopérative. La concrétisation est prévue pour 2015, sans doute en complément du PTP.

Par ailleurs, l'ADL de Comblain-au-Pont travaille également sur le pôle « consommation » du circuit court alimentaire.

Elle est à l'initiative d'un projet d'économie sociale visant à créer un restaurant d'insertion durable qui se fournirait en priorité auprès des producteurs locaux, dont la future coopérative de production. Ce projet réunit déjà deux partenaires associatifs : d'une part, l'asbl Les Découvertes de Comblain, active dans le domaine de la sensibilisation à l'environnement, mais également gestionnaire d'une cuisine de collectivités qui produit environ 5000 repas par mois pour les usagers des CPAS de la région ; d'autre part, l'asbl La Teignouse, qui gère notamment un Service d'Insertion sociale en Ourthe-Amblève. L'ADL a lancé un appel public à partenaire privé afin de trouver un entrepreneur social, restaurateur, avec qui les deux asbl précitées pourraient créer une société coopérative à finalité sociale, afin de créer et de gérer le restaurant. Une activité alternative au restaurant, également à l'étude, serait la création d'un glacier qui pourrait produire des glaces artisanales à base de lait de ferme.

L'ADL a encore quelques idées dans ses cartons à plus long terme, à savoir la transition progressive du modèle économique de la cuisine de collectivités de l'asbl communale vers l'achat de produits locaux en circuits courts (projet mené via le réseau Ceinture Aliment-Terre Liégeoise) ou encore la mise en place d'une formation professionnelle aux techniques de production agroécologique.

ADL DE TENNEVILLE-BERTOGNE-SAINTE-ODE

Valoriser le savoir-faire local et les producteurs locaux, l'ADL de Tenneville-Bertogne-Sainte-Ode en a fait une de ses priorités pour les années à venir. Pour y parvenir, différentes actions sont en cours à ce jour, sans compter celles qui sont envisagées prochainement.

Comme cela a été suggéré par ses partenaires lors des réflexions menées dans le cadre du renouvellement d'agrément, l'ADL s'est tout d'abord attelée à faciliter la mise en place d'un groupe citoyen « Le Terroir Pour Tous », encadré par des personnes ressources. Ce groupe a pour objectif de mettre en place des actions de valorisation des circuits courts, de structurer l'offre en matière de produits du terroir ou encore de permettre la rencontre entre producteurs et consommateurs. Parmi les différents projets envisagés lors de la création du groupe : la mise en place d'une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), d'un marché fermier, d'un potager col-

lectif, etc. Le CRIE d'Anlier coordonne et anime le groupe, mais les agents de développement local accompagnent toutefois ce dernier dans la concrétisation des projets qui rencontrent également les objectifs de l'ADL.

L'ADL coordonne par ailleurs depuis 2012 le marché du terroir des deux Ourthes, qui se tient chaque jeudi en juillet et en août, ce qui a permis à l'ADL d'insuffler une nouvelle dynamique à ce marché existant depuis une dizaine d'années et de l'étendre sur l'ensemble de son territoire d'action. A noter qu'un partenariat avec les mouvements associatifs locaux a été mis en place afin que l'ADL ne se charge pas de l'organisation pratique de l'événement. En collaboration avec le syndicat d'initiative, l'ADL a par ailleurs récemment mis en place et développé un site internet « www.marcheduterroir.be » qui constitue une vitrine de promotion des producteurs et artisans présents sur le marché. Dans un premier temps, ce site vise à donner les explications générales liées à ce marché, mais, à terme, l'objectif poursuivi est que chaque exposant puisse bénéficier de sa page promotionnelle afin de valoriser son travail et les produits qu'il propose.

Les partenaires de l'ADL étaient demandeurs que le marché du terroir des deux Ourthes puisse se maintenir toute l'année et répondre ainsi à une demande venant tant du côté des producteurs que des consommateurs. C'est pourquoi l'ADL, en collaboration avec le groupe citoyen, a mis en place un marché fermier mensuel qui se tient désormais chaque premier vendredi du mois en avant-soirée (excepté en juillet, en août et en janvier) dans la salle communale d'Amberloup. Seuls les producteurs sont autorisés à vendre sur le marché, afin d'éviter les intermédiaires et de permettre la rencontre entre producteurs et consommateurs.

Par ailleurs, afin de compléter l'offre qui est proposée au marché fermier, l'ADL envisage de mettre sur pied une plate-forme internet qui permettra aux consommateurs de commander les produits qui les intéressent tout au long de l'année. Ces produits seront ensuite livrés à un lieu déterminé où ces derniers pourront venir chercher leur commande. Dans un premier temps, le projet sera coordonné par l'ADL mais cette dernière envisage dès à présent de proposer à terme au groupe citoyen de reprendre la gestion du projet.

L'ADL compte en outre mettre en place des partenariats avec les comités de jumelage pour, dans un premier temps, installer dans une commune jumelle française, une vitrine du terroir présentant des produits de bouche non périssables ou à longue durée de conservation, ce qui serait un outil d'appel touristique. Dans un second temps, des produits locaux pourraient être vendus sur place dans un marché local.

Elle souhaite aussi, dans la foulée des Horeca days et probablement en collaboration avec l'ADL de Bastogne, encourager les restaurateurs locaux à proposer, un week-end par saison, un menu du terroir et de saison. L'ADL mettra à disposition des restaurateurs une liste des producteurs locaux et régionaux auprès desquels ils pourront s'approvisionner. Toujours dans cette démarche de mettre en lien producteurs locaux et secteur Horeca, l'ADL a également suivi de près l'expérience du salon « Le Terroir dans mon assiette » (voir ci-dessous).

L'ADL compte également accompagner la Commune de Tenneville dans sa volonté de disposer d'un produit du terroir officiel, à l'instar de la Commune de Sainte-Ode qui a « créé » sa propre bière locale, la Cuvée de la Jonquille, et a également collaboré avec des producteurs locaux afin de proposer une gamme étoffée de produits « étiquetés » Sainte-Ode : salaisons diverses, fromage, chocolat, etc.

A plus long terme, l'ADL pense déjà organiser des marches gourmandes « de fermes en fermes » et des apéritifs ruraux.

ADL DE HABAY-TINTIGNY

En 2012, les ADL de Habay-Tintigny et de Chiny-Florenville ont mis sur pied le salon « Le Terroir dans l'Assiette ». Uniquement ouvert aux professionnels, ce dernier avait pour objectif de faire connaître les producteurs locaux au secteur Horeca de leurs territoires d'action afin de favoriser entre eux d'éventuelles collaborations commerciales. Ce fut un beau succès : 15 producteurs et 18 établissements Horeca ont répondu présents. Une seconde édition a été organisée en 2013 et comptait environ 20 producteurs et 40 établissements Horeca. A l'heure actuelle, il est avant tout question pour les ADL de trouver un repreneur afin que ce dernier puisse perpétuer et professionnaliser le salon tout en continuant à lui donner une dimension provinciale.

L'ADL de Habay-Tintigny coordonne également le projet TerroirLux, mené en collaboration avec les Parcs Naturels de la Haute Sûre Forêt d'Anlier et Attert, le GAL Cuestas, la Halle de Han et le CRIE d'Anlier. Il consiste en la mise sur pied d'un portail internet baptisé « Terroirlux.be » qui reprend un maximum de producteurs locaux de la Province du Luxembourg. On y retrouve bien sûr les coordonnées des producteurs et les produits qu'ils commercialisent, mais aussi les différents endroits où on peut se les procurer, que ce soit sur les marchés locaux, via des groupements d'achats ou des épiceries de proximité. Sans compter quelques bons plans si l'on souhaite déguster des produits locaux dans un restaurant local ou lors d'un événement particulier. A ce jour, grâce au soutien financier de la Province du Luxembourg, qui va d'ailleurs reprendre d'ici peu la coordination du projet, le site a pu être professionnalisé et, grâce à la collaboration d'autres partenaires locaux actifs sur l'ensemble de la Province, ce projet a pu prendre une dimension provinciale. On

notera à ce propos le rôle important joué par la Fédération touristique du Luxembourg belge : l'encodage des données du projet se fait via sa base de données provinciale, ce qui permet de centraliser l'information et de la mettre à disposition de tous les acteurs du territoire provincial. Une multitude d'acteurs ont ainsi la possibilité d'encoder les données et de garantir la véracité et la mise à jour de celles-ci. A ce titre, les ADL de Chiny-Florenville, de Durbuy et de Tenneville-Bertogne-Sainte-Ode ont pris part au projet et aident ainsi à garantir une mise à jour permanente du portail.

L'ADL de Habay-Tintigny aidera par ailleurs à la mise en place de la plateforme logistique de Han qui permettra de fournir en produits locaux les collectivités et l'Horeca local. Dans le cadre de ce projet porté par la coopérative fermière de la Gaume, l'ADL s'est chargée de mettre en relation l'Horeca et les collectivités locales avec les porteurs du projet. Elle participera également à l'étude de faisabilité d'une légumerie installée à proximité de la plateforme afin de pré-transformer (nettoyage et découpe) les légumes et de rencontrer ainsi les demandes des clients potentiels de la plateforme que sont notamment les collectivités locales.

A l'avenir, l'ADL continuera de veiller à trouver de nouveaux débouchés aux productions locales notamment en participant à des événements ciblés sur l'artisanat et les productions locales alimentaires ou non alimentaires.

POUR POURSUIVRE LA RÉFLEXION...

Terminons à présent par quelques acteurs/projets de référence en matière de circuits courts, qui peuvent être utiles aux ADL ou à tout qui souhaite s'investir dans le domaine des circuits courts.

L'**Agence de Stimulation Economique** a mis en place un Centre de référence des circuits courts. Ce centre de référence a pour objectif de coordonner, structurer, développer et professionnaliser les acteurs des circuits courts. Il permet notamment leur mise en réseau et la diffusion de bonnes pratiques en la matière. Quatre institutions partenaires (UCM, Inter-Environnement Wallonie, SAW-B et Diversiferm), accompagnent le Centre de référence dans la mise en œuvre de projets pilotes.

Diversiferm, anciennement Cellule Qualité produits fermiers, a pour mission d'accompagner, en offrant un ensemble de services d'encadrement, les agriculteurs qui souhaitent transformer leurs matières premières en vue de les commercialiser notamment à travers les circuits courts. Il constitue donc un acteur de référence dans le circuit agro-alimentaire.

Le projet de partenariat **Ceinture Aliment-Terre Liégeoise** (CATL) offre un cadre fédérateur pour structurer la réflexion et un plan d'action en faveur du développement d'initiatives multiples favorisant la production, la transformation, le stockage et la vente de produits locaux, en veillant à ce qu'ils restent de qualité et accessibles à l'ensemble de la population. Au sein de la CATL, François Louon, agent ADL de Comblain-au-Pont, a initié un groupe de travail « soutiens des pouvoirs locaux et actions des ADL en faveur des circuits courts » qui réunit une dizaine d'ADL de la Province de Liège qui se sont montrées intéressées à participer à la réflexion menée par la CATL (voir également le site internet www.catl.be).

L'Agence wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité (**APAQ-W**) vient de développer un nouveau site internet (www.lecliclocal.be) pour faciliter l'achat de produits locaux par les collectivités locales soumises à la réglementation des marchés publics. Cet outil informatique permet de mettre en contact, sur base d'une inscription préalable, des administrations et institutions locales ou régionales, des écoles, des maisons de repos, des crèches... avec des producteurs prêts à les fournir et présente l'éventail de produits disponibles sous la forme d'un catalogue en ligne. Ce service concerne les marchés de fourniture de produits, en procédure négociée sans publicité.

Découvrez les fiches projets relatives à certaines actions citées dans cet article sur notre site internet, dans notre espace Réseau ADL, rubrique « Bonnes pratiques » (http://www.uvcw.be/espaces/adl/321.cfm).

VOUS SOUHAITEZ PLACER UNE **BANNIÈRE PUBLICITAIRE** DANS L'**E-NEWSLETTER** DE L'UVCW ?

Contactez sans plus attendre notre régie publicitaire pour connaître nos tarifs !

Trait d'Union
La lettre d'information électronique de l'Union des Villes et Communes de Wallonie

Union des Villes et Communes de Wallonie asbl

CONTACT :
Carole MAWET
carole.mawet@expansion.be
0497 22 44 45 ou 081 40 91 59